Zeitschrift: Regio Basiliensis: Basler Zeitschrift für Geographie

Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches

Institut der Universität Basel

Band: 4 (1963)

Heft: 2

Artikel: L'évolution récente de la population comtoise

Autor: Michel, Chevalier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1089553

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POPULATION COMTOISE

MICHEL CHEVALIER

La Franche-Comté constitue la grande province jurassienne de la France. Seule lui échappe la partie méridionale du Jura français, le Bugey (région de Nantua, Gex et Belley), qui, depuis longtemps, est plutôt orienté vers la région lyonnaise.

Pourtant, la moitié seulement du territoire comtois est proprement jurassienne. La Comté de Bourgogne, ou Franche-Comté, s'étendait en effet sur bien d'autres régions: le Nord des Plaines de la Saône, les bas plateaux de la Haute-Saône, prolongement de ceux du Bassin Parisien, enfin un morceau des Vosges méridionales et de leur annexe, la Vôge.

Cet ensemble peut sembler à première vue assez hétérogène; mais il est unifié par de grands axes de communication: voies jurassiennes, liaisons entre région rhodanienne et région rhénâne, etc.... On a pu parler d'un « carrefour comtois ». La Porte de Bourgogne, ou « Trouée de Belfort », entre Vosges et Jura, est, depuis toujours, l'une des grandes voies de passage de l'Est de la France. On s'explique ainsi que la vieille unité féodale qu'est la Franche-Comté ait récemment ressuscité pour former l'une des vingt régions administratives qui doivent désormais servir de base à la vie économique et sociale de la France.

La Franche-Comté est en général considérée comme l'une des régions en expansion du territoire français. De fait, la population comtoise est passée de 837'935 habitants en 1936 à 856'119 en 1954 et à 925'273 en 1962. Les taux d'accroissement ont donc été de 10,4 % pour la période 1936 à 1962, de 8 % pour la période 1954—1962. Il est curieux de constater que ces chiffres correspondent presque exactement aux taux de l'ensemble de la France: 10,3 % et 8,1 %. Le fait est plus qu'honorable pour une région à dominante rurale qui ne possède aucune très grande ville.

En réalité, cette évolution d'ensemble recouvre une très grande diversité locale. Le fait est normal pour une province qui s'étend sur la montagne vosgienne et jurassienne comme sur la plaine bressane, qui englobe de véritables nébuleuses industrielles et des régions purement rurales. Le mieux aurait évidemment été d'établir une série de cartes au niveau de la commune pour étudier ces variations de population. Mais nous avons, du moins pour l'instant, reculé devant des dépouillements concernant les 1905 communes des quatre départements de Franche-Comté. Nous nous sommes contentés d'établir des cartes relatives aux 92 cantons comtois.

Nous n'ignorons pas que de telles documents ne peuvent donner qu'une image assez grossière du mouvement local de la population. Le fait est surtout net lorsqu'il existe un centre urbain assez important dans un canton

qui, pour le reste, est exclusivement rural. La seule poussée de la population urbaine suffit en général à compenser largement le recul de la population rurale. De là, l'extension injustifiée donnée sur nos cartes aux zones à population stable ou en progrès.

Nous avons pallié, dans une certaine mesure, cet inconvénient en considérant isolément les variations de la population des agglomérations urbaines et même de certaines communes rurales.

1 L'évolution de 1936 à 1962 (figure 1)

On s'aperçoit immédiatement que, de 1936 à 1962, trente cantons seulement ont progressé en Franche-Comté. Autrement dit, les deux-tiers des cantons comtois ont reculé. Si la moitié des cantons du Doubs progressent, ainsi que trois des cinq cantons du Territoire de Belfort, cette progression affecte moins du quart des cantons du Jura et de la Haute-Saône (22 des 28 cantons de la Haute-Saône ont reculé).

En réalité, seuls progressent les cantons possédant une ville ou un centre industriel de quelque importance. C'est là une règle qui ne souffre aucune exception. Un seul cas apparemment abérrant, celui du canton d'Amance, qui progresse de 21 %, alors qu'il est situé dans le Nord-Est de la Haute-Saône, secteur en voie de recul accéléré; mais ce fait est dû uniquement à la création du grand hôpital psychiatrique de Saint-Rémy. Les cinq autres cantons de Haute-Saône en progrès correspondent aux villes de Gray, Héricourt, Lure, Luxeuil et Vesoul. Seules progressent, de même, dans le Jura les cantons d'Arbois, Champagnole, Chemin (agglomération industrielle de Tavaux), Dole, Lons-le-Saunier, Morez et, dans une très modeste mesure, celui de Dampierre, qui possède quelques petits centres industriels. En revanche, le développement de Poligny et celui, plus réduit, de Saint-Claude et de Salins n'empêchent pas, dans ce même département, leurs cantons respectifs de se dépeupler.

En première approximation, l'on peut donc considérer que toutes les régions rurales comtoises sont plus ou moins en voie de dépeuplement. Le fait vaut même pour les régions auxquelles l'association d'une économie laitière fondée sur la production du gruyère et de l'exploitation de la forêt résineuse assure une incontestable prospérité rurale: hauts plateaux du département du Doubs, haute chaîne jurassienne, depuis la région de Morez jusqu'à la barre du Lomont.

Même les régions, où l'industrie pénètre intimement la vie rurale, tendent en général à reculer. On sait en effet que la montagne jurassienne comme les Vosges comtoises présentent de nombreux petits et moyens établissements industriels dispersés dans bourgs et villages. Les plus importants de ces établissements suscitent, dans un rayon de dix ou vingt kilomètres, des va-et-vient quotidiens de main-d'œuvre d'origine rurale. Ce fait n'empêche cependant pas de se dépeupler les cantons riches en usines appartenant aux Vosges et à la Vôge, du canton de Rougemont-le-

Château jusqu'à celui de Saint-Loup-sur-Semouse, y compris les cantons de Champagney et de Melisey, axés le long des vallées très industrialisées du Rahin et de l'Ognon. Même phénomène dans le Haut-Jura, aussi bien dans la zone horlogère (canton du Russey) que plus au Sud (cantons de Saint-Claude et de Saint-Laurent-en-Grandvaux)¹.

Cette remarque a, croyons-nous, une certaine valeur générale. Elle montre que, même dans les secteurs les plus favorisés, la vie rurale jurassienne n'a pas encore trouvé son équilibre. Disparitions d'exploitations et émigration des jeunes se sont poursuivies durant le quart de siècle qui sépare les deux recensements; il est vraisemblable qu'elles se poursuivront encore. Il semble, d'autre part, que le pouvoir fixateur des industries dispersées en milieu rural soit assez limité ou, du moins, n'ait que des effets purement locaux. Le recul de 6,2 % du canton du Russey, entre les deux centres industriels de Maîche-Charquemont et Morteau-Villers-le-Lac, nous paraît très significatif à cet égard.

Toutes les régions rurales, même industrialisées, reculent. En revanche, les villes progressent pratiquement toutes. Les exceptions sont rares et concernent plutôt des bourgs que des villes véritables. Tel est par exemple le cas de Fougerolles, petit centre industriel de la Vôge, dont la population légale est de 4'234 habitants² et qui a perdu près de 500 habitants entre 1936 et 1962; mais ce recul porte essentiellement sur la population dispersée, qui constitue la majeure partie de la population communale. On note, de même, un certain recul de Jussey (2'474 habitants), aux confins du Plateau de Langres, et de Giromagny (3'242 habitants), centre textile situé au Nord de Belfort.

Il est rare qu'en 28 ans, la croissance démographique ait été inférieure à 10 %. C'est seulement le cas de Saint-Loup (3,9 %), non loin de Fougerolles, et de trois villes du Jura. Il s'agit de deux villes du Vignoble, région en déclin après avoir été le secteur le plus prospère du Jura: Arbois (9,8 %) et Salins (2,3 %), aujourd'hui dépouillé de la plupart de ses activités traditionelles, et, dans le Haut-Jura, de Saint-Claude (8,5 %). Cette ville, établie dans un site peu favorable, souffre surtout du caractère vieilli de ses structures industrielles.

La poussée de certains centres industriels du Nord de la région, touchés par la crise du textile, est également assez limitée: Héricourt ne progresse que de 14,2 %, Belfort de 10,8 % seulement (population légale de 51'280 habitants); mais la vitalité de la ville devrait normalement être

¹ Nous pensons donc qu'il faut nuancer le point de vue un peu optimiste de Mlle S. Daveau sur l'accroissement de la population rurale du Haute-Doubs horloger. S. Daveau: Les plateaux du Haut-Doubs. Korrespondenzblatt (Société de Géographie et d'Ethnologie de Bâle), 1957, fasc. 1, pp. 2—8 (repris dans Economie et Réalités franc-comtoises, septembre 1958, pp. 27—31).

² On sait que la population légale des communes françaises, telle qu'elle a été définie au recensement de 1962, n'est pas directement comparable à la population légale des recensements précédents. On a en effet intégré en 1962 dans la population municipale les personnes ayant leur résidence personnelle dans la commune, mais temporairement absentes à l'époque du recensement (militaires de contingent, élèves internes, etc...).

renforcée par l'installation récente de la Compagnie Bull dans les anciens locaux de l'usine textile Dollfus-Mieg.

Toutes les autres villes comtoises progressent de plus de 20 %. C'est le cas même de Morez (20 %), malgré les difficultés du site, et de centres administratifs longtemps assez somnolents comme Lons-le-Saunier (24,1 %), population légale de 18'757 habitants, et Vesoul (24,4 %), 15'376 habitants. Taux comparables pour Pontarlier (22,9 %), 16'205 habitants, que l'on aurait cru plus avantagé encore par ses industries et par sa position frontière, Dole (25 %), 25 863 habitants, Poligny (28 %), 4'750 habitants, Lure (29,2 %), 7'924 habitants et Gray (33,4 %), 8'150 habitants.

L'on doit convenir que, faute d'études approfondies, la raison d'être de certaines de ces poussées urbaines comprises entre le cinquième et le tiers de la population n'apparait pas toujours très nettement. Il n'y a, en revanche, aucun doute pour les villes dont la croissance est supérieure à 40 %. Il s'agit de centres industriels en pleine expansion. C'est seulement pour Luxeuil (53,9 %), 9'015 habitants, que l'on peut invoquer, à côté de l'industrie et du thermalisme, la présence d'une importante base aérienne. Mais c'est l'industrie seule qui est responsable de la croissance accélérée de Baume-les-Dames (43,9 %), 4'357 habitants, de Delle (48,7 %), 5'197

LISTE DES CANTONS DE FRANCHE-COMTÉ

Les numéros ci-dessous renvoient aux numéros figurant sur les deux cartes :

DOUBS

- 1. Amancey, 2. Audeux, 3. Audincourt, 4 Baume-les-Dames, 5. Besançon Nord, 6 Besançon Sud, 7. Boussières, 8 Clerval, 9 Hérimoncourt, 10. Isle-sur-le-Doubs (L'), 11. Levier,
- 12. Maîche, 13 Marchaux, 14 Montbéliard, 15 Montbenoît, 16. Morteau, 17 Mouthe,
- 18. Ornans, 19 Pierrefontaine-les-Varans, 20. Pontarlier, 21. Pont-de-Roide, 22. Quingey, 23. Rougemont, 24. Roulans, 25. Russey (Le), 26. Saint-Hippolyte, 27. Vercel.

JURA

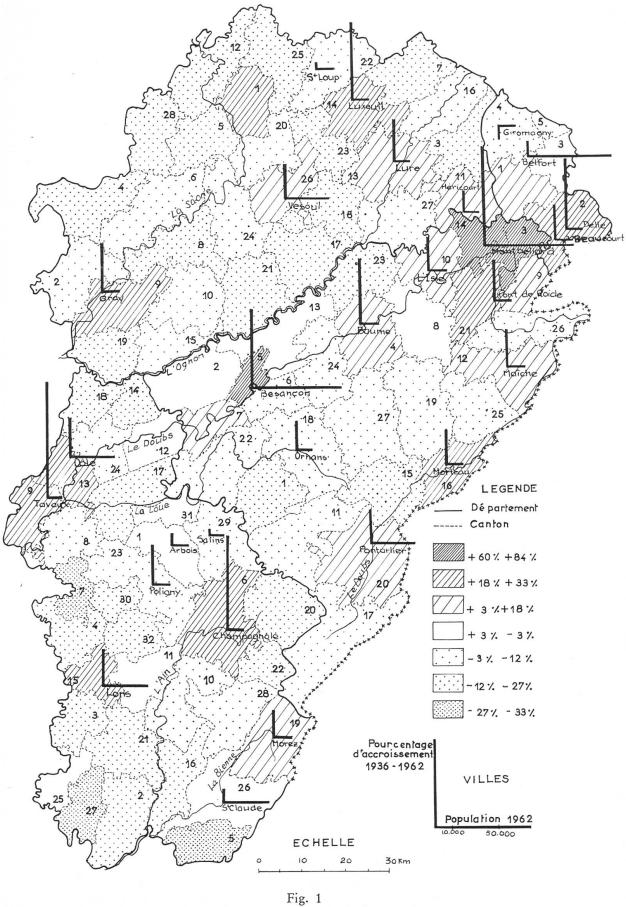
1. Arbois, 2. Arinthod, 3. Beaufort, 4. Bletterans, 5. Bouchoux (Les), 6. Champagnole, 7. Chaumergy, 8. Chaussin, 9. Chemin, 10 Clairvaux-les-Lacs, 11. Conliège, 12. Dampierre, 13. Dole, 14. Gendrey, 15. Lons-le-Saunier, 16. Moirans-en-Montagne, 17. Montbarrey, 18. Montmirey-le-Château, 19. Morez, 20. Nozeroy, 21 Orgelet, 22. Planches-en-Montagne, 23. Poligny, 24. Rochefort-sur-Nenon, 25. Saint-Amour, 26. Saint-Claude, 27. Saint-Julien, 28. Saint-Laurent-en-Grandvaux, 29. Salins-les-Bains, 30. Sellières, 31. Villers-Farlay, 32. Voiteur.

HAUTE-SAONE

1. Amance, 2. Autrey-les-Gray, 3. Champagney, 4. Champlitte-et-le-Prélot, 5. Combeau-fontaine, 6. Dampierre-sur-Salon, 7. Faucogney-et-la-Mer, 8. Fresne-Saint-Mamès, 9. Gray, 10. Gy, 11. Héricourt, 12. Jussey, 13. Lure, 14. Luxueuil-les-Bains, 15. Marnay, 16. Mélisey, 17. Montbozon, 18. Noroy-le-Bourg, 19. Pesmes, 20. Port-sur-Saône, 21. Rioz, 22. Saint-Loup-sur-Semouse, 23. Saulx, 24. Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, 25. Vauvillers, 26. Vesoul, 27. Villersexel, 28. Vitrey-sur-Mance.

TERRITOIRE DE BELFORT

1. Belfort, 2. Delle, 3. Fontaine, 4. Giromagny, 5. Rougemont-le-Château.



habitants et de Champagnole (66 %), 8'165 habitants³. Le record est atteint par Tavaux (83,2 %), 4'387 habitants. Tavaux était un village en 1928 au moment de la création de la grande usine Solvay et n'avait encore que 2'311 habitants en 1936.

Mais les deux poussées les plus spectaculaires sont évidemment celles de Besançon et de l'agglomération de Montbéliard. La capitale de la Franche-Comté a aujourd'hui 101'729 habitants. Elle est la 32e ville de France, la 30e si l'on exclue Villeurbanne et Boulogne-Billancourt, qui appartiennent à de plus vastes agglomérations. La progression de 53,2% enregistrée par Besançon par rapport à 1936 paraît liée au développement, à partir de 1953, d'une active politique du logement et surtout à l'apparition de nombreuses usines importantes dont beaucoup sont d'ailleurs étragères au domaine de l'horlogerie.

Quant à l'agglomération de Montbéliard, sa progression est liée essentiellement à l'activité du groupe Peugeot. Montbéliard même n'a encore que 23'374 habitants. Mais le District Urbain de Montbéliard a aujourd'hui une population légale de 104'181 habitants (progrès de 61,4 % par rapport à 1936). Le District Urbain, groupe de 24 communes défini par un texte de 1959, constitue moins une agglomération véritable qu'un agrégat d'usines, de cités, de vieux noyaux urbains et villageois (le principal est Audincourt: 12'527 habitants), de secteurs resté ruraux, de forêts enfin. Tout ceci reste incohérent et, à bien des égards, sous-équipé. Du fait de la création de vastes blocs d'H. L. M., certains secteurs du District ont connu une poussée foudroyante, comparable à celle des «Grands Ensembles» de la banlieue parisienne. C'est ainsi qu'aux portes de Montbéliard, Bethoncourt est passé, entre 1936 et 1962, de 1'754 à 6'339 habitants. Grand-Charmont de 823 à 5'4504. On notera en revanche que, sur le pourtour du District Urbain, les centres industriels satellites de Beaucourt, L'Isle-sur-le-Doubs et Pont-de-Roide (pour ne pas revenir sur Héricourt) connaissent des progressions moins marquées (pas plus de 25 %).

Le District Urbain de Montbéliard n'est en fait qu'une vaste banlieue. Mais dans le reste de la Franche-Comté, le phénomène de banlieue est peu représentée. L'évolution urbaine n'est pas encore assez poussée pour que l'on assiste au recul au moins relatif des anciens centres urbains au profit de banlieues en pleine expansion⁵. Autour de Belfort, certaines communes de banlieue, comme Bavilliers, progressent rapidement; mais d'autres, les principales (Valdoie, Danjoutin), augmentent moins vite que Belfort même.

³ On trouvera un tableau de la croissance économique de Champagnole et une étude précise de la renaissance de Baume-les-Dames dans M. Chevalier et P. Charpentier: Champagnole. Cahiers de Géographie de Besançon, no 8, 1960, 55 pages, et P. Claval: L'essor récent de Baume-les-Dames. Revue Géographique de l'Est, 1962, pp. 62—67.

On notera qu'au contraire les petits centres horlogers du Haut-Doubs ne connaissent qu'une croissance plus limitée: Maîche 24,6 %, Morteau 20,5 %, Villers-le-Lac et Charquemont 20 %, ceci du fait de la relative stagnation de l'industrie horlogère.

⁴ Les chiffres de 1962, pour ces deux communes, ne représentent pas la population légale, mais la population calculée selon les définitions adoptées en 1936 et en 1954.

⁵ On notera cependant que la partie rurale du canton Sud de Besançon progresse de 21,5 %, tandis que la vieille ville, incluse dans le même canton, recule de 7,6 %.

L'agglomération de Besançon ne déborde guère les limites de la commune, qui est très vaste. Sans doute, existe-t-il tout autour de la ville une couronne de communes que l'on peut considérer comme des satellites de la ville; contrairement à ce qui se passe dans les régions purement rurales, la population de ces communes est en effet en progrès. Mais, à quelques exceptions près, leurs taux d'accroissement sont nettement inférieure à celui de Besançon.

Quant aux centres secondaires: Dole, Gray, Lons-le-Saunier, Pontarlier, etc..., ils ne possèdent encore que des banlieues embryonnaires. Aucune règle générale ne peut être établie. Saint-Sauveur, aux portes de Luxeuil, progresse de 81 %; Doubs, près de Pontarlier, de 71 %. En revanche, le faubourg industriel d'Arc-les-Gray, que seule la Saône sépare de la ville, est en recul.

Tout se passe comme si la Franche-Comté, loin de constituer une véritable unité démographique, était divisée en trois secteurs d'allure très différente, secteurs correspondant en gros aux divisions départementales. Le Doubs, auquel l'on peut joindre le Territoire de Belfort, constitue l'élément dynamique de la région. Le Doubs a augmenté de 25,7 % de 1936 à 1962; 189 de ses 636 communes (29,7 %) sont en progrès. Le Territoire a augmenté de 10,9 %; 54 de ses 106 communes (52 %) progressent. C'est dans cette zone que se trouvent les trois grandes agglomérations urbaines de Franche-Comté. Les campagnes certes se dépeuplent; mais leur recul est, en quelque sorte, freiné. Sur 32 cantons, trois seulement reculent de plus de 12 %. Ce sont ceux de Montbenoît (14,6 %), morceau sans industrie de la haute chaîne, interposé entre les régions industrielles de Pontarlier et de Morteau; de Rougemont (17,6 %), région de bas-plateaux entre Doubs et Ognon qui prolonge dans le Doubs les paysages et la vie de la Haute-Saône, et enfin d'Amancey (22,3 %), sur un plateau très isolé au Sud de la vallée de la Loue.

Le reste de la Franche-Comté se caractérise par une vitalité démographique bien moindre et notamment par la médiocrité du réseau urbain. La principale ville, Dole, dépasse de peu les 25'000 habitants; toutes les autres sont inférieures à 20'000 habitants. Seules 113 communes sur 580 (19,4 %) dans le Jura, 104 sur 583 (17,9 %) dans la Haute-Saône progressent.

La situation de la *Haute-Saône* et du Jura n'est cependant pas exactement comparable. La Haute-Saône est l'un des 18 départements français qui ont perdu une partie de leur population entre 1936 et 1962 (recul de 2,5 %). Elle est même le seul des départements en recul à ne pas appartenir au Midi, au Massif Central ni au Massif Armoricain. Dans ce recul général du département, seuls font meilleure figure (avance ou recul inférieurs à 12 %), l'axe de la Saône et la zone urbaine industrielle sousvosgienne, d'Héricourt à Saint-Loup-sur-Semouse. En revanche, le recul est général dans la partie vosgienne et dans les régions calcaires au sol pauvre (plateaux de Rioz et de Champlitte) qui encadrent la plaine de Gray.

Contrairement à la Haute-Saône, le *Jura* a un peu progressé de 1936 à 1962 (1,7 %), essentiellement du fait de l'existence d'un réseau urbain plus serré. Mais tout le Sud du département, en dessous d'une ligne Lons-le-Saunier-Morez, recule en bloc. Ce déclin est souvent même plus marqué encore qu'en Haute-Saône. Celle-ci ne possède que quatre cantons à avoir perdu plus du cinquième de leur population; le Jura en a sept dans ce cas. C'est là, notamment, que se trouvent les cantons les plus atteints de Franche-Comté. Le canton de Chaumergy (perte de 28 %) correspond à l'un des secteurs les plus pauvres de la Bresse; celui de Saint-Julien (28,4 %) à la « petite montagne » du Revermont, particulièrement défavorisée. Enfin, le canton des Bouchoux (32 %) occupe, au Sud de Saint-Claude, un plateau isolé à haute altitude qui a perdu la totalité de ses anciennes activités industrielles.

La Franche-Comté donne donc l'impression d'un ensemble relativement hétérogène, situé au carrefour de plusieurs grandes aires régionales. L'analyse géographique des scrutins de 1962 confirmerait d'ailleurs ce fait. Le Doubs et le Territoire de Belfort font pleinement partie de la France du Nord-Est, industrielle, en pleine expansion. La Haute-Saône constitue le prolongement de la partie méridionale du Bassin Parisien, zone appauvrie en proie à de graves difficultés d'adaptation ⁶. Enfin, le département du Jura représente bien, comme l'a noté R. Lebeau⁷, une zone de transition avec ce Sud-Est rhodanien auquel appartient déjà le département de l'Ain.

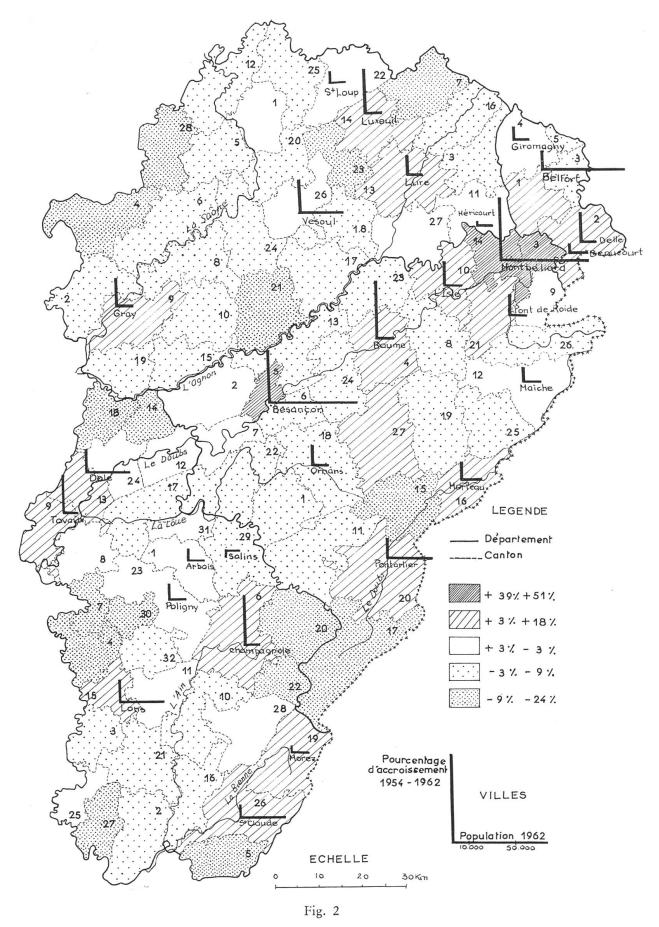
2 L'évolution de 1954 à 1962 (figure 2)

La carte que nous avons établie pour cette période ne peut évidemment que confirmer les indications de la première carte. Elle présente l'intérêt de mettre en évidence les tendances actuelles. Elle est en revanche moins sûre, dans la mesure où des éléments de caractère accidentel risquent d'y voiler des tendances générales. C'est ainsi que la poussée récente du canton de Vercel, au milieu des plateaux du Doubs qui se dépeuplent, est dûe avant tout à la remise en activité du camp militaire du Valdahon.

Dans l'ensemble, tandis que le Doubs et le Territoire de Belfort progressent rapidement (gains de 10,2 % et 10,9 %), la Haute-Saône continue à reculer (0,9 %) et le Jura s'accroît très lentement (1,9 %). Quinze cantons ont perdu de 1954 à 1962 au moins 10 % de leur substance: aucun dans le Territoire de Belfort, trois dans le Doubs, cinq en Haute-Saône, sept dans le Jura. Leur répartition coïncide naturellement avec les zones de dépression déjà signalées. La Bresse comtoise apparait notamment comme très défavorisée. Mais les records de déclin continuent à appartenir

⁶ Sur les problèmes généraux de la Haute-Saône. J. Gagey. Quelques réflexions sur l'évolution de la Haute-Saône, *Barbizier*, 1957, pp. 535—539.

⁷ R. Lebeau : Géographie électorale du Jura français. Volume jubilaire publié par le Laboratoire de Géographie de Rennes, 1952, pp. 328—349.



aux cantons du Haut-Jura: Nozeroy et Les Bouchoux (recul de 17 %) et au canton vosgien de Faucogney (16,5 %).

C'est surtout le caractère général de la poussée urbaine qui constitue l'élément caractéristique de ces dernières années. Seul Salins recule nettement (chute de 5,3 %), tandis qu'Héricourt, trop tourné vers le textile, ne progresse que de 3 %; il est vrai que Giromagy monte à nouveau (9 %). Dans la montagne jurassienne, les progrès de Pontarlier (14,5 %), Morteau (10,6 %), Maîche (9,6 %), Saint-Claude (9 %), et, plus encore, de Morez (5 %) sont relativement limités.

Nombreuses pourtant sont les villes qui ont gagné plus de 20 % en huit ans. Les records sont atteints, pour les petites villes, par Champagnole (34,5 %) et par Baume-les-Dames (38,7 %); par les grands centres, par le District Urbain de Montbéliard (40,8 %) et par Besançon (35,6 %).

Parmi les villes françaises de plus de 100'000 habitants, seule Grenoble dépasse de peu, avec 37 %, le taux d'accroissement de Besançon. La seule évocation du dynamisme de la métropole alpine suffit à donner une idée de l'actuelle vitalité de Besançon. On en regrette d'autant plus que la ville reste sous-équipée à bien des égards, notamment dans le domaine des transports. Nous pensons plus particulièrement à la politique des chemins de fer dont Besançon est la victime depuis plus d'un siècle. On doit regretter également que le rythme de la construction des logements, spécialement ceux du secteur H. L. M., qui était très rapide à Besançon ces dernières années, ne réponde plus aujourd'hui aux exigences de la poussée démographique.

DIE JÜNGSTE ENTWICKLUNG DER BEVÖLKERUNG DER FREIGRAFSCHAFT. (Zusammenfassung)

Die Freigrafschaft ist die grosse jurassische Provinz Frankreichs, doch umfasst sie neben dem Jura auch noch Teile der Saône-Ebene und des südlichen Vogesenrandes. Die Freigrafschaft als Ganzes ist in rascher Entwicklung begriffen (Zählungen von 1936, 1954 und 1962), doch die Bevölkerungszunahme betrifft in Wirklichkeit nur die städtischen Gebiete. Alle ländlichen Bezirke nehmen ab, sogar wenn sie industrialisiert sind. Sehr selten hingegen sind Städte mit Bevölkerungsschwund, so halbbäuerliche Kleinstädte ohne Industrie, Orte, die von der Textilkrise schwer getroffen wurden (Giromagny), und eine kleine Stadt ohne bedeutendere Industrien (Salins).

Belfort, das lange eine Textilstadt war, weist eine mässige Zunahme auf, im Gegensatz zu anderen Industriezentren, die einen bemerkenswerten Aufschwung verzeichnen, so Tavaux bei Dole 83 Prozent seit 1936, als Folge der Errichtung eines Grossunternehmens der chemischen Industrie. Der neugeschaffene «District Urbain de Montbéliard» umfasst 104 181 Einwohner (1962), bei einer Zuwachsrate von 61,4 Prozent (1936—62), die vor allen Dingen der gewaltigen Expansion der Peugeot-Werke zuzuschreiben ist.

Besançon schliesslich, die Hauptstadt der Freigrafschaft, hat eine Erhöhung der Einwohnerzahl von 53,2 Prozent seit 1936, von 5,6 seit 1954 aufzuweisen (1962). Die Zunahme in den letzten sechs Jahren ist, mit Ausnahme von Grenoble, die stärkste von allen grossen französischen Städten, und Besançon hat damit zum erstenmal 100 000 Einwohner überschritten. Doch der weitere Aufstieg ist durch den Wohnungsmangel und die unzureichenden Bahnverbindungen bedroht. (G. Bienz)